

ABONNEMENT.

SAUMUR :
En an. 30 fr.
Six mois 16
Trois mois 8

Poste :

En an. 35 fr.
Six mois 18
Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste,
et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. 20 c.
Réclames, — 30
Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et non payées,
sauf restitution dans ce dernier cas;
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la repro-
duction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-
traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
bres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR

24 Septembre 1883.

Chronique générale.

On assure que M. Jules Ferry a eu, samedi soir, une entrevue secrète avec le marquis Tseng. Le représentant de la Chine aurait reçu de son gouvernement des dépêches fort graves.

La Chine insisterait sur les avantages d'un traité partageant le Tonkin avec le fleuve Rouge comme frontière commune. Mais, en même temps, invitation est faite au marquis Tseng de demander à M. Jules Ferry, comme preuve de conciliation, de suspendre l'envoi des troupes qu'on doit expédier d'Alger, ainsi que les hostilités contre le Sontay, jusqu'à ce que l'entente ait pu s'établir sur la délimitation du Tonkin; si notre gouvernement s'y refuse, le marquis Tseng aurait ordre de quitter Paris aussitôt qu'il apprendra que les renforts sont partis d'Alger.

C'est une sorte d'ultimatum que la Chine nous adresse.

Aujourd'hui lundi une entrevue doit avoir lieu entre l'ambassadeur du Céleste Empire et le président du conseil des ministres.

Dans quelques jours, nous pouvons nous trouver, de fait, en guerre avec la Chine; les hostilités ne seront pas commencées peut-être, mais la rupture sera consommée et la guerre sera inévitable.

M. Jules Ferry en sera arrivé à ses fins. Il voulait une guerre en Orient. Pour y arriver, il a trompé les Chambres, qui ont voulu l'être, il faut bien le reconnaître, puisqu'en les trompant, il faisait publiquement l'apologie du mensonge; il a violé la Constitution; il a substitué son action, son initiative à celle des autres ministres qui sont cependant solidaires responsables de tous

les actes du ministère. Nous avons sous les yeux ce spectacle étrange d'un ministre des affaires étrangères s'absentant systématiquement pendant que les affaires les plus graves sont engagées au dehors, quittant régulièrement Paris pour se rendre à Vichy chaque fois que l'ambassadeur de Chine arrive en France et revenant aussitôt que le terrible diplomate de l'Extrême-Orient a repassé la frontière.

Et quel sera le terme de cette politique déplorable?

On lit dans la France :

« Le bruit court que M. Jules Ferry, en prévision du cas où les négociations actuellement engagées entre la France et la Chine viendraient à échouer, aurait fait pressentir le cabinet de Londres sur le point de savoir si le gouvernement anglais ne consentirait pas à s'entendre avec le gouvernement de la République pour régler d'un commun accord la question du Tonkin.

» Le cabinet de Londres se montrerait assez disposé à accueillir favorablement cette proposition. »

De nombreuses lettres nous apprennent que les hécatombes judiciaires produisent dans les départements une agitation telle que le gouvernement commence à s'en montrer inquiet, non pas au point de vue des désordres qui pourraient se produire, mais à cause de l'influence que cette agitation aura certainement sur les prochaines élections.

Le mouvement judiciaire qui vient d'être soumis à la signature de M. le Président de la République porte sur cent neuf présidents de première instance.

Ainsi, 409 présidents de tribunaux sur 356 qui existent en France (non compris l'Algérie), dit le Temps, sont mis d'office à la retraite et remplacés.

Le Président de la République a signé, vendredi, un décret portant création d'un gouvernement général militaire de la Corse.

Un second décret, également signé vendredi, appelle le général de brigade Truchy, commandant la subdivision de région d'Ajaccio, au gouvernement général de la Corse. (France.)

La retraite de M. Tirard à la rentrée est considérée, au ministère des finances, comme certaine.

Son secrétaire particulier va entrer à la cour des comptes, et deux autres fonctionnaires du cabinet vont être nommés, l'un sous-préfet, l'autre chef de bureau au ministère.

La Gazette du Midi contient l'information suivante :

« Que se passe-t-il? Que nous prépare-t-on? Quelle complication d'aventures? »

» Nous savons pertinemment qu'en Provence, — et sans doute il doit en être de même ailleurs, — on fait demander officiellement à des officiers généraux qui sont en retraite depuis un certain nombre d'années et qui y ont été mis à la limite d'âge, s'ils voudraient reprendre un commandement en cas de guerre. »

Le Président de la République a signé un décret nommant :

Hiep-Hoa, roi d'Annam, grand-croix de la Légion-d'Honneur;

Tran-Din-Tue, grand-censeur du royaume d'Annam, et Ugi-Len-Trangiep, ministre de l'intérieur et des affaires étrangères du royaume d'Annam, grand-officiers;

L'évêque Caspard, chef de la mission catholique de Hué, chevalier.

D'après une dépêche de Vienne, adressée au Standard, la réponse de la Chine aux propositions françaises, serait retardée par

suite d'une révolution de palais appuyée par des démonstrations populaires.

Le peuple de Pékin demanderait l'abdication de l'impératrice régente en faveur du prince Kung, oncle de l'empereur.

STATISTIQUE DES CHEMINS DE FER.

L'administration vient de publier une statistique assez intéressante, celle des stations de chemins de fer dont le trafic, en voyageurs et en marchandises, a donné, en 1884, des recettes supérieures à 400,000 francs.

Sur le réseau du Nord, les stations placées au premier rang de cette statistique sont : Erquelines, Lille, et Saint-Sauveur, Dunkerque, Boulogne, Lens, Quéry, Calais, etc.

Sur le réseau de l'Est, ce sont : Avricourt, Is-sur-Tille, Laon, Nancy, Reims, Longwy, Pagny-sur-Moselle, Givet, etc.

Sur le réseau de l'Ouest : Le Havre, Bagnolles, Rouen, Le Mans, Dieppe, Angers, Caen, Argenteuil, etc.

Sur le réseau d'Orléans : Bordeaux, Toulouse, Nantes, Tours, Gannat, Limoges, Saincaize, Orléans, etc.

Sur le réseau Paris-Lyon-Méditerranée : Lyon, Marseille, Nice, Saint-Etienne, Le Creuzot, etc.

Sur le réseau du Midi : Bordeaux, Cette, Toulouse, Perpignan, Béziers, Hendaye, etc.

Paris ne figure pas dans ce dénombrement dont il occuperait facilement la première place, étant la tête de ligne de quatre de nos grands réseaux.

Pendant la salve d'artillerie tirée à Lorient le 21 septembre, en l'honneur du vice-amiral Duburquois, nouveau préfet maritime, le sous-officier Benoit, maréchal des logis chef d'artillerie de marine, a été tué par la projection d'une culasse mobile.

12 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA PERLE DE NUREMBERG

Par Louis COLLAS

Elle songeait aux paroles qu'elle avait adressées à Franz, aux récits qu'elle lui avait faits pour le braver; elle regrettait amèrement d'avoir parlé et tremblait d'avoir fourni à celui-ci des armes dont sa vengeance n'hésiterait pas à se servir. Lui remarquait sa préoccupation et l'examinait attentivement. Après avoir regardé du côté du consommateur qui paraissait toujours plongé dans un profond sommeil, elle s'assit en face de lui. Elle était très-émue et une vive rougeur empourprait son visage; la froideur du jeune homme, la défiance qu'il lui témoignait l'attristaient douloureusement. Répondant à la question qu'il venait de lui adresser :

— Peut-être bien, dit-elle. Les méchants ne pardonnent pas à ceux qu'ils détestent les mécomptes de leurs calculs. N'êtes-vous pas au milieu d'une population hostile, sans autre ami que moi?

— L'amitié de la fiancée de Franz! répondit-il en secouant la tête.

— Jamais! dit-elle vivement, jamais je ne serai la femme de cet homme.

— Il s'en est cependant encore vanté récemment.

— Il a menti.

— Votre langage m'étonne; est-il bien celui d'une Allemande?

— Je ne le suis ni par ma naissance, ni par mon nom, ni par mes sentiments.

Il se mit à réfléchir, son esprit flottait dans le doute.

— Vous êtes un être étrange, Anna, reprit-il. Vous me faites passer par les alternatives de la confiance et du soupçon. Je suis tour à tour tenté de croire à votre franchise et à votre duplicité.

— A ma duplicité! murmura-t-elle tristement.

Il ne répondit pas et ajouta :

— Franz ne vous a donc pas appris que j'étais vivant?

— Non; il le savait donc?

— Il a pu s'en assurer dans le voyage qu'il vient de faire en France.

Anna resta troublée et pensive, le silence de Franz cachait sans doute quelque machination ténébreuse, elle lui avait imprudemment livré le secret de son cœur.

— Sans doute, dit-elle, il m'a calomniée, il m'a attribué un langage qui est bien loin de ma pensée.

— Il ne m'a pas parlé, mais les propos qu'il a tenus sont arrivés jusqu'à moi. Si je devais m'en rapporter à lui, vous seriez un monstre de dissimu-

lation et de perfidie. Déjà, lorsqu'il m'avait conduit à ce duel qui devait se terminer par un assassinat, il me dit que c'était vous qui armiez son bras. Les paroles qu'il vous attribua, les circonstances qu'il me cita, tout appuyait son affirmation. Je dus le croire et, lorsque je tombai, ce fut vous surtout que j'accusai. Lorsque des personnes charitables me soulevèrent du sol où je gisais inanimé, lorsque je sentis la vie et les forces me revenir, c'est vous que je maudissais. Puis, lorsque à mon retour en France, le bruit de ses discours parvint jusqu'à moi, je rougis de la sympathie qu'avait pu provoquer en moi une jeune fille capable de la profonde duplicité qu'ils supposaient. Cependant, reprit-il après une pause de quelques instants, je suis revenu, et j'ai repris le chemin de votre demeure. C'est qu'il y avait en moi une lutte de sentiments contradictoires; je cherchais vainement à mettre d'accord les mobiles opposés d'après lesquels je réglais ma conduite. Mais laissez-moi remonter plus haut. J'ai besoin de jeter un peu de lumière dans le chaos de mes idées, de me reporter à l'époque où les chances de la guerre m'amènèrent ici blessé et prisonnier. Mon cœur était ulcéré et je ne pouvais rester impassible devant les cris de fureur que j'entendais retentir contre mes compatriotes. Je m'indignais surtout au spectacle de la joie cruelle que les femmes et les jeunes filles laissaient éclater à la vue de nos souffrances. Ces

gages d'amour, fruits d'odieuses rapines, que vous étalez aux yeux émerveillés de vos compagnes, je savais d'où ils provenaient. Quelques-uns avaient servi de parures à des êtres que je chérissais, ils avaient été ravis à des demeures dont je me rappelais les jours heureux. Et celui qui vous les avait envoyés, je le connaissais comme le plus fourbe et le plus déloyal des hommes. Avant qu'il ne vint chez nous en ennemi, j'avais été témoin de ses protestations de dévouement envers ceux qu'il devait ensuite dépouiller. J'étais indigné; mais peut-être y avait-il en moi le désir de vous mettre en garde contre les surprises d'un cœur égaré par les passions de votre entourage, de faire surgir en vous un salutaire sentiment de honte contre le triste choix auquel vous vous étiez arrêtée. Il me semblait que votre physionomie était en désaccord avec le rôle qu'on vous destinait. Peut-être aussi cédais-je à la tentation de troubler la quiétude de votre amour en éveillant en vous le mépris de l'être sans foi dont vous deviez porter le nom. Y avait-il en moi plus d'indulgente sympathie que de désir de vengeance? Je ne sais, mais je crus avoir réussi. Je crus que les lignes écrites de ma main et glissées par moi dans la pendule vous avaient émue, qu'en retraçant la conduite et le caractère de l'homme que je ne nommais pas, mais que vous reconnaissiez, je faisais surgir en vous une révolte d'honnêteté contre cette indigne union, Rarfeis

Paris, 22 septembre.

L'insuccès de l'émission de Panama, considéré comme probable, impressionne péniblement la Bourse. Malgré les efforts du syndicat, l'action Panama ne peut conserver le pair et est offerte à 490; l'obligation qui va être émise à 285 est offerte en Bourse au pair par milliers, sans trouver preneur à aucun prix.

Cet exemple décourage les promoteurs de l'affaire des Tabacs ottomans et l'on annonce sur le marché que, pour s'éviter un échec certain, ils remettent à des jours meilleurs l'émission de cette nouvelle affaire turque.

Ce qui précède explique le découragement qui s'est emparé de la Bourse qui est de nouveau faible: le 3 0/0 réagit à 79.125, l'amortissable à 81.475, le 4 1/2 0/0 1883 à 108.475.

Les établissements de crédit sont plus faibles: la Banque de Paris et des Pays-Bas à 665, la Banque d'Escompte à 505; le Crédit Lyonnais est à 570.

Le Crédit Foncier se trouve quelque peu entraîné par la crise et recule à 1.292.50. Les Obligations Foncières Nouvelles sont plus fermes et restent demandées aux environs de 350. Les Obligations Communales 1880 sont aussi recherchées à 452.75.

Les chemins français sont plus faibles: le Lyon à 1.405; le Midi à 1.160.

Le Suez recule à 2.395 et clôture à 2.397.50 avec une recette de 130.000 fr.

L'Extérieure Espagnole recule à 57 15/16 et termine à 58 1/16.

L'Egypte Unifiée fait 362.50, puis 361.87.

Les chemins étrangers sont un peu faibles: les Autrichiens à 678.75, les Lombards à 328.75, le Saragone à 435. Le Financier des Communes publiée dans son numéro du 21 septembre une intéressante étude sur cette société. Ce journal croit que le dividende de l'exercice courant sera inférieur au dernier.

Chronique militaire.

MINISTÈRE DE LA GUERRE.

Circulaire sur la direction à donner à l'enseignement dans les écoles régimentaires de la cavalerie.

Mon cher général,

L'application de l'arrêté ministériel du 6 avril 1883, portant instruction pour l'admission des sous-officiers à l'Ecole de cavalerie, qui vient d'être faite pour la première fois, a donné en général d'excellents résultats. Je les ai consacrés avec d'autant plus de satisfaction qu'en raison de l'époque tardive à laquelle les nouvelles dispositions ont été publiées, on pouvait craindre de voir les candidats ne subir les épreuves qu'après une préparation insuffisante.

Cependant, malgré ces conditions défavorables, les examens écrits se sont maintenus à une moyenne suffisamment élevée. On a pu toutefois remarquer que quelques sous-officiers ont présenté, dans les épreuves scientifiques, une infériorité sensible par rapport aux épreuves littéraires.

Cette infériorité s'est accusée davantage aux examens oraux. Beaucoup de candidats se sont montrés faibles sur toutes les questions relatives à la géométrie dans l'espace, et la commission d'examen a pu constater que la représentation du relief et les procédés employés pour en donner une idée offraient une difficulté sérieuse pour la ma-

rité des sous-officiers. Les officiers chargés du cours préparatoire dans les écoles régimentaires de la cavalerie devront donc s'attacher à donner à cette partie de l'enseignement scientifique des développements suffisants pour permettre aux élèves de tirer de leurs cours tout le parti nécessaire.

La commission a également remarqué que les candidats qui ont le mieux répondu en histoire et en géographie sont ceux qui avaient été exercés à suivre sur la carte la succession des opérations militaires se rapportant à une campagne ou à dessiner le croquis d'une région déterminée. Il y a dans ce fait une indication qu'il importe de ne pas négliger. Cette méthode devra être employée à l'exclusion des procédés d'enseignement routiniers qui, s'adressant à la mémoire seule, risquent de ne laisser le plus souvent dans l'esprit que le souvenir, bientôt effacé, d'un fait ou d'un nom.

En résumé, il demeure acquis qu'après avoir suivi assidûment les cours des écoles régimentaires, un sous-officier laborieux, arrivé au corps avec une instruction première, même médiocre, peut affronter avec succès les épreuves écrites et orales, instituées par l'arrêté ministériel du 6 avril dernier. Je désire donc que toute l'attention des chefs de corps soit appelée sur l'impulsion donnée aux écoles régimentaires par le capitaine instructeur qui devra, de son côté, veiller à ce que les méthodes d'enseignement soient conçues dans l'esprit des prescriptions qui précèdent.

Le ministre de la guerre,
THIBAUDIN.

Le ministre de la marine a décidé que les jeunes soldats de la classe de 1882 affectés à l'armée de mer seront appelés sous les drapeaux à la date du 5 décembre prochain.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

École de Cavalerie de Saumur.

CLASSEMENT des Elèves-Officiers qui ont suivi les cours de l'Ecole d'application de cavalerie pendant l'année 1882-1883.

MM.

- 1 Lepage. — 2 Blaise. — 3 de Galliffet. — 4 Delcourt. — 5 de Thézillat. — 6 Uchan. — 7 de Gimel. — 8 Denis. — 9 Parisot. — 10 de Ribains.
- 11 d'Hauteville. — 12 Jeannin. — 13 Mathis. — 14 Alleau. — 15 de la Villeboisnel. — 16 Belly. — 17 d'Aubaride. — 18 de Moracin. — 19 Meyer. — 20 de Verchères.
- 21 Couverchel. — 22 Girardin. — 23 de Saint-Gérard. — 24 Guignard. — 25 Benson. — 26 de l'Hermitte. — 27 Mercier. — 28 Canioni. — 29 Rainal. — 30 de Montgon.
- 31 de Bragelongne. — 32 Courcenet. — 33 Deschamps. — 34 Bigeard. — 35 Casaigne. — 36 Siméon. — 37 Lacroix. — 38

- Rocas. — 39 de Belcastel. — 40 Mauger.
- 41 Moussard. — 42 Crouseilles. — 43 de Moussac. — 44 Collin. — 45 Mertian. — 46 Hulot. — 47 Limal. — 48 Lardinois. — 49 Simon. — 50 de la Roque.
- 51 Duchateau. — 52 Pivron. — 53 Taillandier. — 54 de la Bassettière. — 55 Duceux. — 56 de la Tour du Pin. — 57 Laperche. — 58 Rambourg. — 59 de Belenet. — 60 Fleury.
- 61 Quiromesse. — 62 Bouglé. — 63 Tiollier. — 64 de Messey. — 65 Duffaud. — 66 Pousset. — 67 Boneyton. — 68 Wœtz. — 69 Depasse. — 70 Bick.
- 71 de Saint-Pol. — 72 Labat. — 73 Clarac. — 74 Baudran. — 75 Voillemin. — 76 Becker. — 77 Cavrois. — 78 Legrand. — 79 Anselin. — 80 Daireaux.
- 81 Campain. — 82 Piglowski. — 83 de Gestas. — 84 Mahieux. — 85 Collignon. — 86 Jaulhac. — 87 Maillard. — 88 Demoulin. — 89 Favin-Lévêque. — 90 Trisbourg.

91 Panoux. — 92 Merlin. — 93 Beau-deu. — 94 Cavaignac. — 95 Laverdet. — 96 Bayon. — 97 Coque. — 98 Krauss. — 99 Abric. — de Miramont, non classé parce qu'il n'a pu passer ses examens, avait le numéro 1 avant les examens; cet élève-officier choisira son régiment immédiatement après le n° 1.

Par décision ministérielle du 20 septembre, les sous-lieutenants officiers élèves de l'Ecole d'application de cavalerie de Saumur qui ont terminé leur cours le 31 août dernier, ont reçu la destination suivante :

MM.

- Hély d'Oissel, au 43^e régiment de dragons.
- Gueneau de Montbeillard, au 40^e régiment de cuirassiers.
- Lemant, au 46^e régiment de dragons.
- Barrière, au 6^e régiment de hussards.
- Hennocque, au 4^e de chasseurs d'Afrique.
- Lesieur-Desbrière, au 7^e régiment de cuirassiers.
- De Vernou de Bonneuil, au 8^e régiment de cuirassiers.
- Blondel, au 45^e régiment de chasseurs.
- Cabaud, au 9^e régiment de cuirassiers.
- Geoffroy, au 40^e régiment de cuirassiers.
- L'Hôte, au 26^e régiment de dragons.
- Collin de Laminère, au 17^e régiment de chasseurs.
- De Châteauneuf-Randon, au 4^e régiment de chasseurs.
- Coitu, au 2^e régiment de dragons.
- Blanchy, au 45^e régiment de dragons.
- De la Barre de Carroy, au 3^e de dragons.
- Anselin, au 3^e de chasseurs d'Afrique.
- Ruffier d'Epenoux, au 4^e de chasseurs.
- Caillaud, au 2^e régiment de chasseurs.
- Le Caron de Fleury, au 2^e de chasseurs.
- Perret, au 6^e régiment de dragons.
- Gaborit de Montjou, au 4^e de chasseurs.
- Frotié, au 4^e de chasseurs d'Afrique.
- Jeauffreau de Lagerie, au 25^e régiment de dragons.
- De Bonniol du Trémont, au 8^e régiment de hussards.
- Schmidl, au 42^e régiment de chasseurs.

- D'Orival de Miserey, au 9^e hussards.
- Larroque, au 5^e régiment de chasseurs.
- Varaguen de Villepin, au 42^e chasseurs.
- De Leusse, au 23^e régiment de dragons.
- Hébert de Beauvoir du Boscol, au 23^e régiment de dragons.
- Guilhamat, au 4^e régiment de hussards.
- De la Ruelle, au 42^e rég. de dragons.
- De Lager, au 17^e régiment de dragons.
- Delcroix, au 18^e régiment de chasseurs.
- Teillard Rancilhac de Chazelles, au 3^e régiment de cuirassiers.
- Poulet, au 3^e régiment de spahis.
- Le Prévost d'Iray, au 22^e de dragons.
- De Lambilly, au 24^e rég. de dragons.
- Rousseau, au 20^e régiment de dragons.
- Lalande, au 44^e régiment de cuirassiers.
- Gaillard de Dananche, au 4^e hussards.
- De Francolini, au 12^e rég. de hussards.
- André, au 48^e régiment de chasseurs.
- Ducruex, au 4^e chasseurs d'Afrique.
- Rousseau-Dumarce, au 16^e chasseurs.
- De Vasselot de Régné, au 4^e cuirassiers.
- Plantier, au 2^e régiment de hussards.
- Anisson du Péron, au 44^e chasseurs.
- Colas, au 5^e régiment de hussards.
- Chenu de Mangou, au 17^e chasseurs.
- De Tapie, au 4^e régiment de cuirassiers.
- De Menou, au 11^e régiment de dragons.
- Marcetteau de Brem, au 7^e hussards.
- Bellet de Tavernost, au 6^e cuirassiers.
- De Foix, au 9^e régiment de chasseurs.
- De Portes, au 12^e régiment de hussards.
- Mesnard de Chouzy, au 19^e chasseurs.
- De Scitiaux de Greische, au 10^e hussards.
- Arbola, au 44^e régiment de chasseurs.
- De Kermel, au 9^e régiment de hussards.
- De Ségur-Lamoignon, au 4^e spahis.
- Le Bachellet, au 19^e chasseurs.
- Pavillon, au 44^e régiment de hussards.
- De Palma, au 3^e régiment de hussards.
- D'Aibis de Gissac, au 43^e chasseurs.
- De Mineite de Beaujeu, au 8^e cuirassiers.
- De Baudus, au 9^e régiment de dragons.
- Hérouart, au 10^e régiment de dragons.
- Bouthillon de la Serve, au 8^e dragons.
- Du Laurens d'Oiselay, au 4^e spahis.

Par décision ministérielle du 6 septembre :

M. Michel, lieutenant en 1^{er} à la 7^e batterie du 7^e régiment d'artillerie, a été désigné pour suivre les cours de l'Ecole d'application de cavalerie de Saumur, en qualité d'officier d'instruction. — Continuera à compter à la 7^e batterie du 7^e régiment.

M. Courbebaisse, lieutenant en 1^{er} à la 4^e batterie du 30^e régiment d'artillerie, a été désigné pour suivre les cours de l'Ecole d'application de cavalerie de Saumur. — Continuera à compter à la 4^e batterie du 30^e régiment.

M. Brisac, nommé lieutenant en 1^{er}, a été classé à la 7^e batterie du 33^e régiment d'artillerie, dont il sera détaché pour suivre les cours de l'Ecole d'application de cavalerie de Saumur, en qualité d'officier d'instruction.

Hier dimanche, un groupe de plus de cent ouvriers angevins est venu en pèlerinage à Notre-Dame des Ardilliers. Après

même je me reprochais la cruauté avec laquelle je soufflais sur vos illusions et vous éclairais d'une lumière douloureuse. Je prenais en pitié votre tristesse; je ne prévoyais pas que vous me désigneriez un jour aux coups de votre amant, et que, guidée par vous, sa haine me tendrait un piège auquel je n'ai échappé que par miracle.

— Quoi ! vous le croyez encore ? dit la jeune fille en l'interrompant.

Elle était d'une pâleur mortelle et des larmes s'échappaient de ses yeux.

— Laissez-moi vous parler, Anna, reprit-il, suis-je bien sûr de ce que je crois et de ce que je ne crois pas ? Laissez-moi retrouver le sang-froid dont j'ai besoin pour vous juger. Lorsque je retournai en France, je compris la joie qui inonde le cœur de l'exilé, lorsqu'il rentre dans la patrie dont il se croyait banni pour toujours. Ce que j'avais souffert pour elle me faisait mieux sentir encore combien je l'aimais. Je trouvais un charme inconnu à tous les objets auxquels j'étais resté indifférent jusqu'alors. Jamais nos spectacles ne m'avaient paru aussi belles, jamais le spectacle de notre civilisation ne m'avait paru aussi brillant. J'étais encore trop faible pour me livrer à un travail sérieux; votre souvenir me suivait pendant mes heures de désœuvrement, je m'oubliais à songer au charme des soirées que j'avais passées auprès de vous. Je m'indignais d'avoir sans cesse devant les yeux votre image, de

subir la séduction d'une femme que j'aurais dû maudire. Tout s'élevait contre vous, tout s'accordait pour condamner ma déplorable faiblesse. Je luttais contre l'évidence et m'obstinais à me dire que cette gracieuse et douce physionomie n'avait été capable de mentir. Un jour, j'étais chez un riche négociant. A travers la cloison j'entendis son entretien avec un visiteur. La voix de celui-ci me frappa; c'était celle de Franz. Son langage était obséquieux, l'accent mielleux et caressant. En termes insinuants il cherchait à renouer des relations d'affaires interrompues par la guerre. Combien en avons-nous vus qui, les mains teintes encore du sang français, l'œuvre de trahison et d'espionnage à peine accomplie, venaient nous demander l'aisance que leur refusait leur pays ! Il comprit que l'homme auquel il s'adressait n'était pas de ceux qui oublient le lendemain des perfidies de la veille. Écroulé, il dissimula son irritation, resta souriant, impassible, et chercha à atteindre par des moyens souterrains le but auquel il ne pouvait arriver autrement. Il connut ma présence à Paris, et sa haine s'attacha à moi comme à l'homme qu'il savait en mesure de le démasquer. Nul n'a su jamais mieux manier la calomnie, cette arme des lâches. Je fus dépeint par lui sous les plus noires couleurs. J'avais, disait-il, profité de l'hospitalité généreuse dont on m'avait gratifié dans cette maison pour tenter de séduire sa

fiancée, une jeune fille parée de toutes les vertus candides qui distinguent les Allemandes.

» Heureusement elle avait été sauvée par l'amour qu'elle conservait au vaillant soldat, elle avait révélé à celui-ci la trame dans laquelle j'avais essayé de l'envelopper. La calomnie se dérobait si habilement que je ne pouvais la prendre corps à corps; elle était insaisissable. Quand je voulus demander compte à cet homme de sa conduite, il était parti. Mais auparavant il avait complété les pièces qu'il avait dérobées pendant la guerre, ajouté de nouveaux éléments à ceux par lesquels il espérait ruiner celui que ses bienfaits auraient dû rendre sacré pour lui. C'est précisément en raison du degré d'infamie auquel Franz est descendu que je proteste contre les apparences qui vous accusent. Je ne puis, non, je ne puis croire en vous voyant que vous ayez accepté une pareille complicité.

— Et vous avez raison, monsieur Charles, merci de votre franchise, et maintenant, à mon tour, permettez-moi de m'expliquer.

Un mouvement de l'homme assis à l'autre extrémité de la salle attira en ce moment leur attention, quoiqu'ils eussent causé assez bas; ils s'arrêtèrent; l'homme quitta sa place et sortit. Anna alla fermer la porte au verrou, visita la pièce voisine pour s'assurer que personne ne les écoutait et retourna auprès du Français.

Elle lui fit le récit qu'elle avait, le jour même,

recueilli de la bouche de sa nourrice; elle lui retraça les épreuves de sa jeunesse, les pièges qui l'avaient entourée, la transformation qui s'était opérée en elle, les phases qu'elle avait traversées jusqu'au moment où elle avait désavoué les sentiments et les idées qu'on s'était efforcé de lui inculper.

Elle parlait avec feu, avec l'exaltation d'un cœur longtemps comprimé. Il l'écoutait ravi et charmé, souriant au langage coloré, plein d'images saisissantes. Elle ajouta en terminant :

— Et maintenant, monsieur Charles, me croyez-vous ?

— Oui, répondit-il, je vous crois, Anna; je vous crois et vous demande pardon de mes soupçons. Je vous crois si bien que je veux vous initier au projet qui m'a conduit à Nuremberg, vous demander votre aide et vos conseils. Il s'agit d'empêcher une iniquité qui est sur le point de se commettre, de rendre la joie et le bonheur à une famille dans laquelle un attentat criminel a jeté le deuil et la désolation. C'est une noble tâche, m'aidez-vous à l'accomplir ?

— Oui, monsieur Charles, devant Dieu qui nous écoute, je vous le promets; ce que je serai capable de faire, je le ferai ! Parlez, je vous écoute.

(A suivre.) Louis COLLAS.

avoir entendu la messe de communion au sanctuaire privilégié, les pèlerins se sont dispersés et sont revenus à la grande messe à Saint-Pierre. La bonne tenue de ces ouvriers et leur attitude recueillie a été un touchant et édifiant spectacle.

Les autorités de Saumur ont eu à cœur de les prendre sous leur protection : toute la journée, la police a été lancée à leur suite; les képis des agents se rencontraient, par pur hasard, partout où ils se trouvaient, jusque sous le tunnel du chemin de fer que la plupart ont visité entre les offices.

Les braves Angevins ont été très-sensibles à ce témoignage de sympathie de nos édiles, et en plus des bienfaits de leur pieuse visite à Notre-Dame des Ardilliers, ils conserveront une vive reconnaissance pour tant de sollicitude.

Tous les pèlerins ont quitté Saumur hier soir, à 7 heures 45.

Ecole de Tir du 5^e bataillon du 70^e territorial à Saumur.

COMPTE RENDU DE LA CINQUIÈME SÉANCE, DIMANCHE 23 SEPTEMBRE.

Nombre de tireurs	32
Balles tirées	492
Balles mises	82
Nombre de points	405

Résultat : 42.18 p. 0/0.

Prix : une médaille de bronze, M. Girard, Achille, soldat au 70^e territorial.

Jeu prochain 28 septembre, 6^e et avant-dernière séance pratique dans le Stand couvert, près l'Ecole de cavalerie.

Prix : une médaille de bronze.

Le Concours général commencera le 7 octobre, sur le champ de tir de Terrefort.

Parmi les publications de mariage affichées à la porte de la Mairie de Saumur, nous remarquons la suivante :

M. Humbert-Hadelin-Marie, marquis de la Tour du Pin Gouvernet, sous-lieutenant au 21^e dragons, précédemment à l'Ecole de Saumur, fils de M. Frédéric-Claude-Aymard, marquis de la Tour du Pin Gouvernet, et de M^{me} Caroline-Louise-Claire de la Bourdonnaye, son épouse, décédés ;

Et demoiselle Eugénie-Marie-Gabrielle de Clermont-Tonnerre, domiciliée au château d'Achy (Oise), fille de M. Aymard-Antoine-François-Aimé, comte de Clermont-Tonnerre, général de brigade, et de M^{me} Victoire-Marie-Louise-Gabrielle de la Tour du Pin, son épouse.

Un des lots de 500 fr. de la loterie de Lille a été gagné par un ouvrier de Saumur, François Bacle, demeurant au hameau de Beaulieu.

M. L'ABBÉ COUTANT.

Les obsèques de M. l'abbé Coutant, curé de Notre-Dame de Cholet, ont eu lieu jeudi, dans la chapelle de la communauté de Sainte-Anne, à Saint-Hilaire-Saint-Florent. Nous ne pouvons qu'être agréables à nos lecteurs en reproduisant ici les paroles prononcées par M. le curé de Saint-Pierre de Saumur sur le cercueil de ce saint prêtre qui a eu dans notre pays une influence si grande et si heureuse. En attendant que d'autres redissent plus longuement la vie et les œuvres de cet homme de Dieu, M. le curé de Saint-Pierre, inspiré par son cœur et par la profonde vénération qu'il avait pour son confrère, a su le louer d'une manière vraiment digne de lui et égaler l'éloge au mérite, comme nos lecteurs pourront en juger.

Serve bone et fidelis, intra in gaudium Domini tui.

Serviteur bon et fidèle, entrez dans la joie de votre Maître.

Monseigneur, mes frères, mes chères Sœurs, Tous émus des mêmes sentiments de religieuse vénération, de profond regret et d'immortelle espérance, nous voici réunis afin de rendre les suprêmes devoirs à M. l'abbé Coutant, ancien vicaire de Saint-Pierre de Saumur, ancien curé de Doué, il y a quelques jours encore curé de Notre-Dame de Cholet, chanoine de la cathédrale d'Angers, supérieur de la Congrégation de Sainte-Anne.

Le matin il célébra le saint sacrifice de la messe, bénit et recommanda à Dieu la chère paroisse et les chères communautés confiées à son zèle, le soir il mourut, et voici que ses enfants, avec un grand

(1) M^{re} Chesneau présidait la cérémonie.

deuil et de grands gémissements, s'apprêtent à le conduire au sépulchre choisi par lui. *Benedixit eos et defunctus est et sepultus est a filiis suis in sepulchris modis et planxerunt eum omnis Israël planctu magno* (Mach.).

Oui, grand deuil pour tout le clergé angevin, pour la paroisse de Notre-Dame de Cholet, pour la congrégation de Sainte-Anne, pour la petite mais si intéressante Communauté des Hospitalières de Doué.

Planxerunt eum omnis Israël planctu magno.

Grand deuil pour sa famille, dont il était le conseil, l'honneur, la joie ; pour ses deux vénérables sœurs, comme lui vieilles au service de Jésus-Christ sans avoir rien perdu de leur active et vaillante jeunesse ; grand deuil pour le vénérable prêtre conduisant le funèbre cortège de celui qui fut deux fois son frère, frère selon la nature, frère dans le sacerdoce. Inclignons-nous devant sa douleur, saluons l'un des plus dignes vétérans de la tribu sacerdotale, et l'aîné, le chef d'une admirable famille vendéenne, composée de sept enfants, dont six se consacrèrent au service de Dieu, trois religieuses et trois prêtres.

Devant ce triste cercueil, devant l'autel où résida Jésus, qui pleura son ami, ne retenons pas nos larmes, les larmes de J.-C. ont d'avance sanctifiés les nôtres, laissons-les couler avec nos prières. Car enfin, Lazare était-il plus pour Jésus, que ce prêtre pour nous, ses confrères ; ce frère pour son frère et ses sœurs, ce pasteur pour son troupeau, ce supérieur pour vous, Religieuses de Sainte-Anne ?

Qu'il reçoive en ce moment notre solennel et dernier adieu, grand et consolant adieu des exilés qui savent qu'ils se retrouveront dans l'impérissable patrie ! Au nom du clergé angevin, tout entier présent à cette cérémonie dans la personne de M^{re} Chesneau, le plus haut représentant de l'autorité diocésaine, nous saluons dans M. l'abbé Augustin Coutant d'abord le prêtre. Oui, le bon prêtre ! le fidèle serviteur de Dieu, l'un de ces prêtres qui sont à un rare degré l'honneur de la religion, la preuve vivante de la divinité de la sainte Église catholique, la réponse magnifique, journalière, depuis deux mille ans victorieuse, faite par Dieu aux ennemis, aux calomnieux journalistes du clergé.

Il nous dit, Dieu à ses hommes à Lui, marqués de son inimitable cachet, fils de la grâce, infiniment supérieurs à la nature ; *hommes sans reproche, vrais adorateurs de Dieu, s'abstenant de tout mal, persévérant dans le bien.* L'Église les montre à ses amis pour les consoler, à ses ennemis pour les confondre. Voici l'un de ces hommes ! *Ecce homo sine querela, Verus Dei cultor, abstinens se ab omni opere malo et perseverans in innocentia sua.*

On le vit bien lorsqu'il fallut commencer, pour suivre, préparer l'achèvement de l'église Notre-Dame. Assurément d'autres ont été avec lui à la peine, il est donc juste qu'ils soient à l'honneur. Messieurs les administrateurs de la fabrique et tout ce clergé de Notre-Dame si dévoué, si zélé, si fortement uni pour le bien, et ces généreuses familles qui ont donné à Dieu leur or sans compter ; mais tous m'approuveront lorsque je dirai que cette œuvre, qui paraissait irréalisable en nos temps froids, où une église semble un objet de luxe presque inutile, que cette œuvre magnifique s'est enfin réalisée, grâce avant tout et surtout au zèle, à l'habileté de M. l'abbé Coutant, à l'influence extraordinaire que lui avaient acquise son talent, sa bonté, sa piété, sa charité, en un mot ses vertus sacerdotales.

Nul ne sera tenté de me démentir, lorsque j'assurerai que tous les prêtres du diocèse, s'ils étaient ici, diraient avec nous d'une seule voix : Oui, Celui-ci a glorifié Israël, il a été l'honneur du clergé : *Tu gloria Israël, tu honorificentia populi nostri.*

Adieu donc, au nom de vos confrères qui ont tant aimé votre bonté, votre simplicité, votre franchise et hospitalière amabilité, mais qui ont par dessus tout aimé, admiré vos éminentes vertus sacerdotales.

Adieu au nom de la paroisse de Notre-Dame de Cholet, dont vous avez été pendant trente-deux années le pasteur selon le cœur de J.-C. — J.-C. veut que le Bon Pasteur connaisse ses brebis et que ses brebis le connaissent : — quel Pasteur a mieux que vous connu ses brebis ?

Les brebis fidèles vous les connaissiez, vous connaissiez aussi les brebis errantes, épiait toute occasion de les ramener au bercail. Les riches connaissent leur pasteur et ne refusaient rien à sa charité et à son zèle, les pauvres le connaissent mieux encore.

J.-C. veut que le Bon Pasteur donne sa vie pour ses brebis. Vous l'avez donnée toute longue vie jour par jour, heure par heure, sans trêve, sans regret, on eût dit sans fatigue, jamais épuisé et toujours prêt, parmi d'incroyables travaux, toujours souriant et rayonnant, tout à chacune des affaires sans nombre que vous aviez à traiter, tout à chacun de vos paroissiens, et lorsqu'elle vous cherchait pour frapper son premier coup, la mort vous trouva consolant et béniissant une pauvre malade. Le Bon Pasteur doit marcher à la tête de son troupeau : *ante eas vadit.* Oh ! que le vénérable curé de Notre-Dame tenait bien la première place ! Comme il marchait en tête d'un pas tranquille et sûr, hardi et triomphant !

Lorsque furent fondées les principales œuvres de Cholet, le Cercle des jeunes gens, la maison de Nazareth ouverte aux pauvres vieilles femmes, l'orphelinat ouvert aux pauvres petits enfants, qui donc marchait en avant ? C'était lui, splanissant les difficultés, écartant les obstacles à force de savoir-faire et de patience, lui qui finissait par vaincre qui semblait invincible.

Quam dilecta tabernacula tua, Domine ! Oh, qu'il l'aimait cette maison de son Dieu ! Après vous, Seigneur, après les âmes, il n'a rien aimé autant. Quelle joie d'aller à J.-C. lorsqu'on lui a préparé sur la terre une telle demeure, l'une des plus belles, la plus belle peut-être qui, dans le cours de ce siècle où l'on a tant bâti, se soit élevée du sol angevin vers le ciel. Heureux prêtre, vous pouvez dire à votre Dieu avec l'humble assurance du saint roi David :

Quia dilexi decorem domus tue, et gloriam habi-

tationis tue, ne perda eum impiis, Domine, animam meam.

Non, non, vos paroissiens de Notre-Dame n'oublieront jamais ce que vous avez fait, ce que vous avez été pour eux. A cette heure douloureuse, tous de cœur avec nous, ils accompagnent de leur reconnaissance, de leur vénération, de leur tendresse, le meilleur des pères et le plus zélé des pasteurs.

Ils avaient espéré posséder les restes bénis de celui qui les a tant aimés et qu'ils ont payé d'un si beau retour.

Habitants de Notre-Dame, nous comprenons un si juste désir et nous sympathisons à vos pieux regrets, mais n'accusez point le cœur de votre père. Si Dieu tout-à-coup le rappelait de la mort où le voilà endormi, lui disait : Où veux-tu recommencer ta vie ? Nous le verrions reprendre en hâte le chemin de sa chère paroisse, prêt à lui donner, pendant un demi-siècle, tous ses jours, toutes ses forces, tout son cœur, mille fois sa vie, s'il le fallait.

Notre-Dame était son beau champ de travail, son noble champ de bataille ; mais prévoyant l'inévitable fin du labeur et du combat, faut-il s'étonner qu'il ait choisi pour champ de repos la pieuse solitude de Sainte-Anne ? Après sa paroisse, rien n'était plus cher à son cœur ; faut-il lui reprocher d'avoir tourné ses regards fatigués, mourants, vers ce lieu tranquille, où le silence n'est interrompu que par le murmure de la prière, coulant sans cesse comme une intarissable fontaine ? Dans cette paix je dormirai, je me reposerai. *In pace dormiam et requiescam.*

Il reposera au cimetière commun, puis vous le rapporterez, mes Sœurs, dans cette chapelle où l'attend Jeanne Delanoue, l'illustre fondatrice de l'Œuvre développée, achevée, par M. l'abbé Coutant.

Lorsque tout jeune prêtre, simple vicaire de Saint-Pierre de Saumur, il fut en 1843 chargé de la direction spirituelle des filles de Sainte-Anne, votre congrégation comptait à peine cent religieuses, au plus dix obédiences. Le petit ruisseau venait de loin et de bonne source, mais ce n'était qu'un ruisseau, aujourd'hui c'est un beau et large fleuve ; aujourd'hui vous êtes six cents religieuses réparties dans plus de cent maisons.

Voilà le fait, il suffit à l'éloge de votre éminent supérieur.

Assurément de si magnifiques accroissements sont dus à diverses causes : d'abord et surtout à l'esprit si profondément religieux infusé dès le principe à votre communauté par cette sainte et pauvre Fénétoise, Jeanne Delanoue, personnage extraordinaire et l'un des plus remarquables qu'ait produits l'Anjou, au témoignage de notre illustre évêque ; ils sont dus aux dignes supérieures successivement chargées de la conduite de votre communauté, pour une grande part, en ces derniers temps ; au talent, au rare savoir-faire, à la vertu de mère Saint-Augustin, supérieure accomplie que vous pleurez encore, et nulle parmi vous, mes sœurs, ne la pleure plus amèrement que celle qui l'a si dignement remplacée ; mais, il faut le reconnaître, une si étonnante prospérité est due principalement à l'esprit de foi, au dévouement, à la douce et profonde piété, à l'imperturbable bon sens sacerdotal de celui qui depuis 1846 a été votre père, votre modèle, votre conseiller !

Tandis qu'il est là pour la dernière fois au milieu de vous, écoutez le *Defunctus adhuc loquitur.*

Dans sa première lettre datée de 1846, il vous parle ainsi : « Par un choix bien peu mérité, je suis devenu votre supérieur. Le maître me dit : celui qui est à la tête des autres devienne le serviteur de tous. »

« Cette belle leçon je l'ai méditée et je veux en faire la règle de ma conduite. Dès ce moment je suis à vous. A vous tout entier, à vous sans réserve aucune. »

A-t-il tenu parole ? Vos larmes et vos sanglots répondent.

« Je ne ferai que vous répéter ce qu'on vous a toujours prêché : Aimez Dieu d'une piété généreuse, éclairée, solide, non d'une piété d'imagination, trop empressée dans un moment, dans un autre lente et sans force. Aimez-vous les uns les autres. Aimez les pauvres. Le monde est méchant et prévenu, vous ne le vaincrez qu'à force de bienfaits : Aimez-le tant qu'il soit forcé d'aimer le Dieu dont vous êtes les servantes. »

Trente-trois ans plus tard il vous écrivait — c'était sa dernière lettre circulaire :

« Sans cesse, devant le Seigneur, je fais mémoire de vous, je lui rends grâce pour la part que vous me donnez dans vos prières et vos bonnes œuvres. Vous exagérez beaucoup les services dont vous m'êtes redevables, seulement ma conscience me dit que j'ai mérité le témoignage que les juifs rendaient au bon Centurion : *Il a aimé notre nation.* Oui, j'ai aimé la famille de Sainte-Anne et le temps n'a point refroidi cette affection qui date de mes premières années de ministère... »

Voilà le cœur de votre père si bon, si pieux, si prudent, tout occupé de votre sanctification, tout occupé de procurer par vous la gloire de Dieu et le salut des âmes. Aussi quelle reconnaissance ne lui devons-nous pas, nous catholiques, nous prêtres du pays saumurois ! Grâce à la congrégation de Sainte-Anne, rendue si prospère, notre terre saumuroise a commencé de produire plus abondamment les fruits exquis de la grâce, la Sœur institutrice des enfants, la Sœur de charité, âmes saintes, âmes sacrifiées qui forcent le ciel à bénir cette contrée, si chère à nos cœurs, mais où Dieu, hélas ! est si peu aimé, si peu honoré. Que d'âmes qui l'auraient perdue, ont gardé la foi ! Que d'âmes qui auraient à peine connu la religion ont appris à l'aimer et lui sont restées fidèles ! Dans ce champ que l'ivraie dévore, que dévaste l'ennemi, les anges ont pu sinon moissonner, au moins glaner plus nombreux les beaux épis qui réjouissent le cœur du père de famille.

Serve bone et fidelis, intra in gaudium Domini tui. Que la marche des morts qui tout à l'heure va rentrer soit pour le bon serviteur une marche triomphale. *In paradysum.* Tandis que nous descendrons dans la terre votre corps sans vie, que les anges

introduisent votre âme immortelle dans Jérusalem, la Cité des saints ; qu'ils accueillent comme un frère celui qui a su former à Dieu un chœur immense de vierges, *suscipiat te chorus angelorum.* Que de pauvres Lazares vous avez nourris, abrités, vêtus ! Que de Lazares dont vous avez pansé les plaies, essuyé les larmes, par les pieuses mains de vos Sœurs de charité ! Goûtez l'éternel repos promis à tous ceux qui auront, au nom de Jésus-Christ, aimé et servi les pauvres. *Cum Lazaro quondam paupere eternam habeas requiem.*

Publications de mariage.

Jean-Baptiste Rameau, cocher, et Louise Bouchard, cuisinière, tous deux de Saumur.

Pierre Bichet, chapelier, et Marie David, chapelière, tous deux de Saumur.

Humbert-Hadelin-Marie marquis de la Tour-du-Pin, sous-lieutenant au 21^e dragons, précédemment détaché à l'Ecole de cavalerie de Saumur, et Louise-Bagénie-Marie-Gabrielle de Clermont-Tonnerre, sans profession, d'Achy (Oise).

Jacques Angerand, journalier, et Marie-Louise Chambille, chapelière, tous deux de Saumur.

Jean-Baptiste Terrasson, mineur, de Saumur, et Hermance Bouché, sans profession, de Chenet-les-Tuffeaux.

Jean Brecq, perruquier, de Saumur, et Marie Guillemet, marchande, de Vernantes.

Laurent-Pierre-Louis Guérin, cultivateur, de Noirmoutiers (Vendée), et Sylvine-Louise Morancès, couturière, de Saumur.

CONSEILS ET RECETTES.

Conservation des filets de pêche. — Pour la conservation des filets, on a souvent préconisé le tannage par une décoction d'écorces de chêne. Des essais ont été faits ; les résultats ont été peu satisfaisants. Cela s'explique : l'écorce de chêne contient, comme substance conservatrice, le tannin, efficace surtout quand il est appliqué à des matières animales ; de là vient son emploi au tannage du cuir. On comprend qu'il ait échoué dans l'espoir, où il s'agit de matières filandreuses, textiles, d'origine végétale.

La préservation des filets des causes de rapide destruction, à raison de l'usage qui en est fait, résulterait, croyons-nous, de leur saturation dans une solution de sulfate de cuivre, en agissant d'ailleurs comme pour les cordages, mais au contact de l'eau ce sel se dissout et son action cesse.

Cette préservation si utile peut être obtenue par l'immersion des engins de pêche dans un bassin ainsi composé : eau, 20 parties ; chlorure de manganèse, 2 parties ; carbonate de chaux, 1 partie.

Ce bain est préparé dans un baquet en bois. On n'ajoute le carbonate de chaux que lorsque le chlorure est entièrement dissous. La double solution étant bien opérée, les filets y sont plongés et on les y laisse séjourner pendant deux ou trois heures. On les lave ensuite avec soin à l'eau douce, et on les laisse sécher. (*Journal des Campagnes.*)

DESTRUCTION DES HERBES DES JARDINS, DES COURS ET DES RUES.

On faisait l'autre jour, chez mon voisin, le père Claude, une drôle de cuisine, une soupe d'un fumet à réjouir l'odorat... Cette soupe était une composition pour détruire les herbes qui poussent entre les pavés des cours ou dans les allées des jardins et en purger le sol pour longtemps.

Voici la formule de cette composition et la manière de s'en servir : On fait bouillir, dans une grande chaudière de fonte, 30 litres d'eau avec 3 kilos de chaux vive, 750 grammes de soude du commerce en poudre et autant de fleur de soufre. On agite bien le mélange pendant l'ébullition ; on le laisse ensuite reposer ; on étend le liquide de deux fois son poids d'eau ordinaire et l'on arrose avec cela. (*Le Paysan.*)

Le Jeune Age Illustré, journal des enfants, paraissant tous les samedis, sous la direction de M^{lle} LERIDA-GEORFROY.

Editeur : Victor PALME, 77, rue des Saints-Pères, Paris.

Un an, 40 francs ; 6 mois, 6 francs.

Marché de Saumur du 22 Septembre

Blé nouveau (l'h.)	19 25	Huile de noix	50 130
From. 1 ^{re} q. (l'h.)	18 50	Graine trèfle	50
Froment (l'h.)	77	— lin	70
Halle, moy. 77	18 27	— luzerne	50
Seigle	75	Foin (dr. c.)	780 75
Orge	65	Luzerne	780 70
Avoine h. bar.	50	Paille	780 45
Fèves	75	Amandes	50
Pois blancs	80	Cire jaune	50 190
— rouges	80	Chanvres 1 ^{re}	—
Colza	65	— qualité (52 k. 500)	—
Chenevis	50	— 2 ^e	—
Farine, culas	157	— 3 ^e	—

COURS DES VINS.

BLANCS (2 hect. 30).			
Coteaux de Saumur, 1881, 1 ^{re} qualité	» à »	» à »	» à »
Id., 1881, 2 ^e id.	80 à »	» à »	» à »
Ordin., envir. de Saumur 1881, 1 ^{re} id.	75 à »	» à »	» à »
Id., 1881, 2 ^e id.	75 à »	» à »	» à »
Saint-Léger et environs 1881, 1 ^{re} id.	75 à »	» à »	» à »
Id., 1881, 2 ^e id.	70 à »	» à »	» à »
Le Puy-N.-D. et environs 1881, 1 ^{re} id.	85 à »	» à »	» à »
Id., 1881, 2 ^e id.	60 à »	» à »	» à »
La Vienne, 1881, 1 ^{re} id.	50 à »	» à »	» à »
rouges (2 hect. 20).			
Souzay et environs, 1881, 1 ^{re} qualité	160 à »	» à »	» à »
Id., 1881, 2 ^e id.	160 à »	» à »	» à »
Champigny, 1882, 1 ^{re} qualité	200 à »	» à »	» à »
Id., 1882, 2 ^e id.	175 à »	» à »	» à »
Id., 1881, 1 ^{re} id.	» à »	» à »	» à »
Id., 1881, 2 ^e id.	» à »	» à »	» à »
Varrains, 1882, 1 ^{re} id.	120 à »	» à »	» à »
Varrains, 1882, 2 ^e id.	100 à »	» à »	» à »
Bourguell, 1882, 1 ^{re} qualité	160 à »	» à »	» à »
Id., 1882, 2 ^e id.	150 à »	» à »	» à »
Id., 1881, 1 ^{re} id.	» à »	» à »	» à »
Id., 1881, 2 ^e id.	» à »	» à »	» à »
Restigné 1881, 1 ^{re} id.	150 à 140	» à »	» à »
Id., 1881, 2 ^e id.	» à »	» à »	» à »
Chinon, 1882, 1 ^{re} id.	140 à »	» à »	» à »
Id., 1882, 2 ^e id.	130 à »	» à »	» à »
Id., 1881, 1 ^{re} id.	» à »	» à »	» à »
Id., 1881, 2 ^e id.	» à »	» à »	» à »

Compagnie universelle

CANAL INTEROCÉANIQUE
DE
PANAMA
SOUSCRIPTION PUBLIQUE
600,000 OBLIGATIONS
DE 500 FRANCS

RAPPORTANT 45 FRANCS PAR AN
Payables semestriellement les 15 Avril et 15 Octobre
REMBOURSABLES A 500 FRANCS EN SOIXANTE-QUINZE ANS

Prix d'Emission : 285 Francs

PAYABLES COMME SUIT :		Sommes nettes à verser (impôts déduits)	
20 fr.	en souscrivant	20 fr.	»
30 »	à la répartition (contre remise d'un titre provisoire)	30 »	»
50 »	du 20 au 25 décembre 1883, sous déduction des intérêts	49	57
50 »	du 20 au 25 février 1884, sous déduction des intérêts	49	27
50 »	du 20 au 25 mai 1884, sous déduction des intérêts	48	28
50 »	du 20 au 25 août 1884, sous déduction des intérêts	47	70
35 »	le 15 octobre 1885, contre remise du titre définitif muni du coupon à échoir le 15 avril 1884, sous déduction des intérêts	33	32
285 fr.		Net à payer.	278 fr. 14

Pendant la période des versements il sera tenu compte aux souscripteurs, sur le montant des sommes versées, et en déduction de leurs versements, d'un intérêt de 5 0/0 l'an.
Les souscripteurs auront à toute époque, à partir de la répartition, la faculté d'anticiper la totalité des versements ultérieurs.
Au prix de l'émission, ces titres représentent un revenu de 5 1/4 p. 0/0, sans compter la prime résultant du remboursement à 500 francs, laquelle s'élève à 215 francs.

La SOUSCRIPTION sera OUVERTE le 3 Octobre 1883
ET CLOSE LE MÊME JOUR

A PARIS :
A la Compagnie Universelle du Canal Interoocéanique, 46, rue Caumartin.
A la Compagnie Universelle du Canal de Suez, 9, rue Chartras.
Au Comptoir d'Escompte de Paris, 14, rue Bergère.
A la Société Générale de Crédit Industriel et Commercial, 72, rue de la Victoire.
A la Société de Dépôts et de Comptes courants, 2, place de l'Opéra.
A la Société Générale pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France, 54, rue de Provence.
A la Banque de Paris et des Pays-Bas, 3, rue d'Antin.
Au Crédit Lyonnais, 19, boulevard des Italiens.
A la Banque d'Escompte de Paris, place Vendôme.
Et dans leurs bureaux de quartiers, à leurs agences et chez leurs correspondants en France et à l'Étranger.
A NEW-YORK
Au Siège du Comité Américain de la Compagnie.

ON PEUT SOUSCRIRE DÈS À PRÉSENT PAR CORRESPONDANCE.

N. B. — Un droit de préférence est accordé, sur la production de leurs titres, aux porteurs d'Actions et d'Obligations de la Compagnie du Canal Interoocéanique, à raison de une Obligation pour deux Actions ou deux Obligations.
Les titres qui ne sont pas réservés par préférence aux Actionnaires et Obligataires de la Compagnie, et le solde des Obligations sur lesquelles ce droit de préférence n'aurait pas été exercé, seront répartis entre tous les souscripteurs indistinctement, au prorata du nombre des titres souscrits par eux, sans toutefois que la Compagnie soit tenue d'attribuer des fractions d'Obligations.

MAGASIN PITTORESQUE
Quai des Grands-Augustins, 29, à Paris.

La Société du Magasin pittoresque vient de réimprimer avec le plus grand soin, sur très-beau papier, le premier volume des VOYAGEURS ANCIENS ET MODERNES, ou CHOIX DES RELATIONS DE VOYAGES LES PLUS INTÉRESSANTES ET LES PLUS INSTRUCTIVES, par M. ÉDOUARD CHARTON.

Ce premier volume a pour titre :
VOYAGEURS ANCIENS
Depuis le cinquième siècle avant Jésus-Christ jusqu'à la fin du quatrième siècle de notre ère.
Prix du volume broché, pour Paris, . . . 10 francs.
— pour les départements, franco, . . . 11 francs.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

Ligne d'Orléans (Service d'Été)				Ligne de l'Etat (Service d'Été modifié depuis le 9 juillet 1883)															
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.				SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY						MONTREUIL-BELLAY — SAUMUR									
3 heures 8 minutes du matin, express-poste.	6 — 45 — — matin (s'arrête à la Possoulière)	8 — 56 — — matin, omnibus-mixte.	1 — 25 — — soir,	Omn. matin.	Omn. matin.	Omn. soir.	Mixte soir.	Omn. soir.	Omn. soir.	Mixte matin.	Mixte matin.	Omn. soir.	Omn. soir.	Mixte soir.	Mixte soir.	Direct. soir.			
10 — 36 — — omnibus (s'arrête à Angers).				Saumur. (départ)	6 15	9 15	10 52	1 15	3 3	4 40	8 5	Montreuil-Bellay (départ)	6 55	9 48	11 34	4 4	7 4	8 38	10 18
				Chacé-Varrains	6 23	9 9	11 11	1 24	3 19	4 48	8 13	Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg	7 11	10 4	11 48	4 18	7 27	8 53	10 26
				Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg	6 30	9 17	11 7	1 32	3 33	4 55	8 20	Chacé-Varrains	7 19	10 12	11 55	4 25	7 41	9 1	10 31
				Montreuil-Bellay (arrivée)	6 43	9 31	11 20	1 46	3 50	5 08	8 33	Saumur (arrivée)	7 31	10 24	12 5	4 34	7 54	9 12	10 40
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.				SAUMUR - NIORT				NIORT - SAUMUR				MONTREUIL-BELLAY - POITIERS venant d'Angers.				POITIERS - MONTREUIL-BELLAY allant à Angers.			
3 heures 26 minutes du matin, direct-mixte.	8 — 21 — — omnibus.	9 — 37 — — express.	12 — 48 — — soir, omnibus-mixte.	Omn. matin.	Mixte soir.	Omn. matin.	Omn. soir.	Omn. matin.	Omn. soir.	Omn. matin.	Omn. soir.	Omn. matin.	Omn. soir.	Omn. matin.	Omn. soir.	Omn. matin.	Omn. soir.	Omn. matin.	Omn. soir.
10 — 24 — — express-poste.				Saumur. (départ)	10 52	1 15	Niort (départ)	5 26	12 48	Montreuil (départ)	7 5	1 56	8 42	Poitiers (départ)	6 »	12 55	6 55		
				Montreuil-Bellay	11 30	2 15	Parthenay	6 38	2 6	Loudun	8 3	2 57	9 46	Neuville	6 36	1 29	7 33		
				Thouars	12 35	3 19	Airvault	7 10	2 38	Argay	8 29	3 11	10 »	Mirebeau	7 3	1 53	8 1		
				Airvault	1 20	3 49	Thouars	9 »	3 27	Mirebeau	9 17	3 59	10 52	Argay	7 56	2 40	8 53		
				Parthenay	2 3	4 18	Montreuil-Bellay	9 29	3 53	Neuville	9 45	4 25	11 18	Loudun	8 38	3 6	9 24		
				Niort (arrivée)	3 17	5 16	Saumur (arrivée)	10 24	4 34	Poitiers (arrivée)	10 20	4 56	11 50	Montreuil-Bellay (arrivée)	9 24	3 45	10 3		

Étude de M^e LE BARON, notaire à Saumur, successeur de M^e LAUMONIER.

A VENDRE

A L'AMIABLE,
En totalité ou en partie,
UN MORCEAU DE JEUNE VIGNE, contenant 2 hectares, situé à la Chenaie, commune de Chenêhutte-les-Tuffeaux.
S'adresser à M. BOUTARD, rue de Bordeaux, n° 51, à M. COUTELEAU, rue Saint-Lazare, n° 12, ou à M^e LE BARON, notaire. (599)

Étude de M^e GAUTIER, notaire à Saumur.

A VENDRE

UNE MAISON
Située à Saumur, Montée-du-Fort, n° 13.
S'adresser à M. RIBLANT, médecin-dentiste à Saumur, ou au notaire.

Étude de M^e P. GUIBERT, notaire à Oiron (Deux-Sèvres).

ON DEMANDE à emprunter 50,000 fr. en 1^{re} hypothèque sur une valeur double.
S'adresser à M^e GUIBERT, notaire.

A CÉDER

UNE MAISON DE GROS
Située à Saumur et en pleine prospérité, n'ayant aucun concurrent à 15 lieues environ.
Le vendeur pourra rester attaché à la maison aussi longtemps que l'acquéreur le désirera pour la mise au courant des affaires.
S'adresser au bureau du journal.

Étude de M^e HÉDELIN, notaire à Angers.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION,
Étude de M^e HÉDELIN,
Le samedi 6 octobre 1883, à une heure,
CLOSERIE
A Amigné, communes de Tigné et de la Fosse,
D'environ 12 hectares 20 ares 65 centiares, appartenant à M^{lle} Vinet.
Jouissance de suite.
Détail facile.
On pourra traiter à l'amiable avant l'adjudication. (582)

A VENDRE

OU A ARRENTER
UNE MAISON
Avec JARDINS
Située à Saumur, rue Notre-Dame, n° 55.
S'adresser à M. BARILLET, même rue. (499)

A VENDRE

Au Comptant
Chez M. Louis DUYAU aîné, négociant à Varrains, près Saumur :
Vin rouge nouveau à 60 francs la barrique;
Vin rouge vieux à 100 francs;
Vin rouge vieux, couleur foncée, à 120 francs;
Vin blanc vieux à 100 francs.
Ces vins présentent 8 degrés 1/2 à 9 degrés.
Des échantillons sont envoyés sur demande. (403)

A CÉDER

POUR CAUSE DE DÉCÈS,
L'HOTEL DE L'ESPÉANCE
Sis à Saumur, rue de la Petite-Bilange.
Bonne clientèle.
S'adresser à M^{me} veuve LEFFET-CORON. (573)

A vendre VIN ROUGE de la récolte 1882.
S'adresser à M. BAZILLE, commune de Rou-Marson. (557)

LIBRAIRIE JAVAUD

A SAUMUR.
ON DEMANDE un domestique de 13 à 14 ans.

ON DEMANDE un apprenti et un garçon de magasin, dans une Maison de Nouveautés.
S'adresser au bureau du journal.

M^e AUBOYER, notaire à Saumur, mur, demande un principal clerc.

UN HOMME de 40 ans demande une place de cocher ou de valet de chambre.
S'adresser au bureau du journal.

UN MÉNAGE demande à se placer, le mari comme cocher ou jardinier-potager, la femme comme cuisinière. — Bonnes références.
S'adresser au bureau du journal.

DAVEAU, DOREUR

Rue du Puits-Neuf, 14, SAUMUR.
VENTE AUX PRIX DE FABRIQUE
De GLACES nues, encadrées et à vitrage
POUR DEVANTURES DE MAGASINS.
Gravures Françaises, Anglaises et Aquarelles, aux prix des Éditeurs.
Dorure de Cadres et d'Appartements, tarifées au mètre.
Demander le Tarif.

GRANDS MAGASINS
DE
l'Épicerie Moderne

Rue et Place du Marché-Noir.
L. ALLORY
SAUMUR.

SE DÉFIER DES IMITATIONS ET CONTREFAÇONS
Jugement du Tribunal civil de la Seine du 8 mai 1875.
LA VELOUTINE
EST UNE
Poudre de Riz spéciale préparée au Bismuth
PAR CONSÉQUENT D'UNE ACTION SALUTAIRE SUR LA PEAU
Elle est adhérente et invisible, ainsi donne-t-elle au teint une fraîcheur naturelle.
PARIS — Ch. FAY, Inventeur — 9, rue de la Paix

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

Certifié par l'imprimeur soussigné.

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.

Hôtel-de-Ville de Saumur,